

PROGRAMME DE FORMATION – E-LEARNING

NGAP : Les soins infirmiers et leur cotation

Validité du programme : janvier 2026 – décembre 2026

Périodicité de révision : annuelle ou selon l'actualité réglementaire, professionnelle ou scientifique

Version 1 – janvier 2026

CONTEXTE ET BESOINS

La Convention Nationale des Infirmières et le code de la sécurité sociale imposent aux infirmières libérales des règles de facturation scrupuleuses, notifiées dans la Nomenclature Générale des actes Professionnels (NGAP), document officiel qui regroupe tous les actes professionnels médicaux et paramédicaux facturables aux assurés sociaux.

Les différents avenants à la Convention Nationale ont fait évoluer la NGAP et la dernière circulaire de novembre 2024 permet de clarifier les prescriptions médicales imprécises et les conditions de facturation.

C'est pourquoi il est capital de se former sur ce sujet, afin de s'approprier les différentes modifications et pouvoir appliquer les bonnes cotations en fonction des soins prescrits et effectués.

Ce programme de formation continue est appuyé le thème référencé S05-020 à l'appel à projet infirmiers 2026 du FIFPL.

RESULTATS : 4 répondants, 100% de satisfaction, 75% d'amélioration des pratiques

PUBLICS CONCERNES Infirmiers DE

PRE REQUIS Aucun

DUREES/MODALITES 12h en e-learning. Période ouverte de formation : 2 mois. Une fois le programme terminé, les contenus restent accessibles durant toute la durée de la période ouverte de formation

DELAIS D'ACCES Les inscriptions sont possibles jusqu'à la veille de la formation pour un financement individuel et jusqu'à 48h avant la formation pour un financement collectif

ACCESSIBILITE Pour les personnes en situation de handicap, merci de contacter : contact@isis-infirmiers.com

METHODES ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Ce programme est composé plusieurs modules alternant des méthodes pédagogiques affirmatives, interrogatives et actives. Chaque module comporte des activités cognitives, des exercices d'entraînement, des activités d'interpellation, des activités de synthèse et d'évaluation de la compréhension des notions abordées.

Les supports pédagogiques, téléchargeables au format numérique en fin de formation, comportent les messages clés de la formation et un recueil de fiches pratiques.

METHODES D'EVALUATION

Un test de positionnement (pré test) est réalisé en début de programme, avec restitution immédiate des résultats individuels, balayant les notions essentielles du programme. Les réponses argumentées sont apportées tout au long du programme.

Le dispositif d'évaluation global du programme s'appuie sur les 2 premiers niveaux du modèle de Kirkpatrick :

- 1^{er} niveau : questionnaire à l'issue immédiate de la formation mesurant les réactions et le niveau de satisfaction des participants
- 2^{ème} niveau : questionnaire mesurant les acquis à la fin de la formation (post test).

SPECIFICATIONS TECHNIQUES ET MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT

La formation est accessible via une plateforme LMS, sur un ordinateur (PC ou Mac), une tablette ou un smartphone. Elle nécessite une bonne connexion internet et l'activation de la fonctionnalité son.

Les données et modalités d'accès transmises aux apprenants via un courriel dédié sont personnelles et inaccessibles.

Un forum pédagogique est accessible sur le LMS pendant toute la durée de la période ouverte de formation, animé par un formateur expert pour répondre aux questions individuelles et organiser les échanges asynchrones. Le formateur assure le suivi pédagogique tous les jours ouvrés de 9h à 17h.

Un support technique est également proposé, assuré via le forum ou un bouton dédié. Il ne concerne que les problématiques d'accès à la formation, l'environnement de formation et l'accès aux contenus et supports pédagogiques. La personne responsable assure le suivi technique des apprenants tous les jours ouvrés de 9h à 17h.

SESSIONS ET FINANCEMENTS

Voir les dates de sessions et les possibilités de financement sur <https://www.isis-sante.fr/>

PROFIL(S) FORMATEUR(S)

Un ou une infirmier(e) libérale conventionnée en exercice ou l'ayant quitté depuis moins de 2 ans, ayant plus de 6 ans d'exercice et ayant une parfaite connaissance de la NGAP et ayant une expérience en formation adulte.

Expert concepteur : Mr Pascal VASSEUR, infirmier formateur expérimenté et expert national de la NGAP (CV en pièce jointe). Il présente les apports théoriques via des unités de vidéoformation à l'appui d'une présentation powerpoint. Il a conçu l'ensemble des contenus théoriques, des questionnaires, et les exercices et cas concrets d'application. Il se tient à disposition des participants pour répondre à toutes leurs questions sur le forum pédagogique de la plateforme d'apprentissage.

OBJECTIFS

L'objectif général de ce programme vise à permettre aux infirmières de s'approprier la NGAP, et notamment son titre XVI, et de savoir appliquer les bonnes cotations en fonction des soins prescrits et effectués.

Le programme permettra à chaque participant de :

- Connaître l'historique de la NGAP
- S'approprier le cadre réglementaire et législatif de la nomenclature
- Comprendre les dispositions générales de la NGAP
- Identifier les actes composant le titre XVI de la NGAP
- Maîtriser la cotation des majorations MAU, MCI, MIE
- Acquérir les règles liées au cumul des actes
- Savoir cumuler les actes liés à la dépendance
- Saisir l'importance des risques d'une interprétation erronée de la NGAP
- Intégrer les règles liées aux actes spécialisés, en maîtrisant les règles et les exceptions
- Intégrer les nouveaux actes entrant en vigueur
- S'approprier les nouveautés réglementaires de l'article 12 et son calendrier de déploiement

PROGRAMME

Introduction et pré test : 20 mn

E-learning – 1 module - Durée = 1h20	E-learning – 2 modules - Durée = 2h50
Chapitre 1 : Généralités de la NGAP - Evolution de la profession - Historique de la NGAP - Code de santé publique - Convention nationale et ses avenants	Chapitre 2 : Les règles de base - Lettres clés, coefficient, majorations - Frais de déplacements, dimanches et huit - Soins de pratiques courantes et soins spécialisés - Règles d'or de la prescription médicale - Exercices d'application de cotations Chapitre 3 : Règles et dérogation à l'article 11B - Principes généraux et exceptions - Dérogations - Cumul des actes de perfusion - Cumul des actes du patient diabétique insulino-requérant - Associations possibles avec les forfaits dépendance - Exercices d'application de cotations
E-learning – 2 modules - Durée = 3h30	E-learning – 2 modules – Durée = 3h40
Chapitre 4 : Contrôle de l'activité des professionnels de santé - Obligations conventionnelles - Modalités des contrôles - Contrôle administratif et médical - Les obligations de l'Assurance maladie - Après le contrôle Chapitre 5 : Soins spécialisés - Entretien des cathéter, injections et prélèvements - Les perfusions - Prise en charge du patient insulino-requérant - Prise en charge spécialisée : article 5ter - Actes relatifs à la télésanté - Exercices d'application de cotations	Chapitre 6 : Les nouveaux actes - Accompagnement à la prise médicamenteuse - Soins post opératoires - Focus sur le cathéter périmerveux - Interventions auprès des enfants de moins de 7 ans - Prise en charge des plaies complexes et bilan initial - Télésanté - Exercices d'application de cotations Chapitre 7 : Bilan de soins infirmiers - Notions générales et calendrier de déploiement - Les outils d'évaluation - La démarche diagnostique et le plan de soins - Saisie du BSI - Exercices d'application de cotations

Conclusion et post test : 20 mn